

Compte rendu du Conseil Municipal du 20 décembre 2017

1. Débat d'Orientations Budgétaires

Conformément à l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans les communes de 3 500 habitants et plus, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport traitant des orientations générales du budget de l'exercice et des engagements pluriannuels envisagés est présenté au conseil municipal. Cette présentation donne lieu au Débat d'orientation budgétaire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a pris acte de ce Débat d'Orientations Budgétaires.

2. Charte intercommunale jeunesse. Convention Elan municipales

ELAN réunit les dispositifs « On s'lance » porté par la CAF et « Coup de pouce » porté par la Ville de Brest. La convention proposée porte sur la mise en place d'une bourse d'aide aux projets pour les 11- 30 ans « bourse élan ».

Cette approche permet de répondre aux projets des jeunes habitants du territoire, de proposer un outil permettant de répondre à des demandes d'accompagnement et financement de projets de jeunes. L'ensemble des communes de Brest Métropole se sont inscrites dans la signature de la Convention. *Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a autorisé Monsieur Le Maire à signer la convention, établie à compter du 1er janvier 2018 pour une durée d'une année.*

3. Décisions modificatives

DM n°3 au Budget principal : *suite à une dépense imprévue liée à une libération de caution, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a procédé à une décision modificative du Budget Principal afin d'inscrire les crédits nécessaires.*

DM n°1 au budget annexe lotissement les Hauts de Kéruzanval (rectification) : *le Conseil Municipal, à l'unanimité, a approuvé les mouvements de crédits proposés.*

Modification du tableau d'avancement de grade

Suite à une erreur matérielle, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a rectifié le tableau d'avancements de grades annuel Catégorie C de la collectivité.